

▶ UNE GESTION RIGOUREUSE, UNE CAGNOTTE !!

C'était le leitmotiv de l'édile dans ses diverses interventions médiatiques ou journalistiques, n'étant pas avare de propos dithyrambiques en la matière.

Mais voilà, devant l'obligation de soumettre au Conseil Municipal du 15 mars dernier, comme chaque année d'ailleurs, un rapport sur l'orientation budgétaire profilant la physionomie du budget 2018, il s'est trouvé dans la nécessité de nous dévoiler que son slogan se trouve très écorné.

Comme peau de chagrin, l'excédent reporté est réduit à la portion congrue de 450 000 € contre précédemment 2 799 000 €. Que faire avec cette modique somme, quand la politique suivie depuis 10 ans s'appuie sur l'autofinancement, c'est à dire, sans recourir à des moyens financiers appropriés malgré une conjoncture bancaire favorable ? Certains ont su pourtant saisir cette opportunité pour renégocier un taux d'emprunt ou même pour acquérir un bien à des taux historiquement bas. Pour l'équipe majoritaire, pas question de déroger à une politique de bas de laine que nous qualifions de rétrograde. Quoi qu'il en soit, la défense de l'édile est claire : « *c'est la faute à l'État !* » et il a poursuivi avec acharnement une frénésie incontrôlée d'investissements à tout va, cause essentielle de l'actuelle déconfiture. À de multiples reprises, nous avons, quitte à subir les foudres de l'édile, dénoncé ces lourds engagements sans autre plan que l'autofinancement : rénovation de la salle des fêtes pour plus de 800 000 € contre 250 000 € à l'origine dont on ne trouve trace claire dans le budget 2017 et pour laquelle la subvention espérée de 200 000 € s'est évanouie, une nouvelle salle des sports :

2,2 M€, la CAB : 4 M€, le Pôle Technique Municipal : 4,4 M€, des achats de terrains ou bâtiments en tout genre et la ZAC de Facture : 3 M€ qui deviendront combien dans 10 ou 15 ans ? Toutes ces dépenses, financées par ponctions sur le budget de fonctionnement, au détriment de l'entretien courant des bâtiments comme l'école Marcel Pagnol où il pleut et dont on pointe du bout du doigt les 40 000 € qu'il faudra investir, des voiries, de l'environnement, sans parler du cimetière laissé à l'abandon ou du mobilier urbain envahi par la rouille... Malgré cette dégringolade, pour l'édile, la stratégie politique est évidente, les impôts locaux ne seront pas relevés en 2018. Qu'en sera-t-il en 2019 ou 2020 ? Au regard de ce bilan, les prémices d'une augmentation surpassant celle de 2008 (plus de 6 %) ne pointeront-elles pas ? Cette mesure, l'édile l'avait prise pour pallier le soit disant « *trou abyssal* » laissé par l'équipe précédente dont l'excédent reporté était, lui, de 750 000 € après réalisation d'une école, de la cuisine centrale, d'une crèche, d'un centre de loisirs et la réhabilitation des bâtiments associatifs dont vous profitez chaque jour et dont les financements appropriés avaient été engagés. Heureusement, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et la charte Gissler sont là pour rappeler à celui qui aurait oublié.

Groupe d'opposition POUR un AUTRE BIGANOS

Annie CAZAUX

Conseillère municipale ville de BIGANOS

Conseillère communautaire COBAN

En application notamment des dispositions de l'article L.52-1 du code électoral, le groupe majoritaire a demandé la suppression de cette tribune .